

PERCEPTION DU PUBLIC ET ANALYSE DE CONTROVERSES : QUELS ENJEUX POUR LA GESTION DES RISQUES ?

S'efforçant de comprendre, au cas par cas, la nature de la relation qui lie les experts en analyse des risques aux critiques et aux profanes afin de voir comment, selon les circonstances, d'autres formes de savoirs peuvent se révéler pertinentes, le sociologue des controverses n'est ni le porte-parole de la « Société », ni le critique de la « Science ». Ce faisant, c'est précisément l'interface entre science et société qui est rendue problématique. Sans tomber dans l'illusion de la transparence démocratique, reconnaissons qu'il y a là, sans doute, des voies intéressantes à explorer pour la gestion des risques.

PAR **ÉLISABETH RÉMY** - INRA UMR SAD-APT, et **ALEXANDRE MALLARD** - LABORATOIRE « USAGES, CRÉATIVITÉ, ERGONOMIE », FRANCE TÉLÉCOM RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En matière de gestion des risques, la question de leur perception par le public est souvent posée comme un problème en soi. Pour les décideurs, il est très important de savoir comment les gens vont réagir face à des risques donnés : les consommateurs français continueront-ils à manger de la viande de bœuf ? Comment des villageois vont-ils réagir face au projet d'installation d'une nouvelle ligne *Très Haute Tension* dans leur voisinage ? Pour répondre à de telles questions, il est de plus en plus fréquent que les décideurs sollicitent les sciences sociales afin que celles-ci établissent un lien avec le public. Il s'agira bien souvent de comprendre les réactions du public face à un risque particulier, de façon à gérer les conséquences des crises ou à anticiper les résistances à des projets

sensibles. On cherchera à prendre en compte les désirs du public par rapport à une décision, ou bien l'on s'interrogera sur les dispositifs permettant, d'une certaine manière, de présenter son point de vue. Faut-il, pour savoir ce que veut le public, s'en remettre aux journalistes, aux militants écologistes, aux associations de citoyens ? Est-il nécessaire de mettre en œuvre des formes de représentation particulières ? Face à de telles attentes, il nous semble que la notion de « public » mérite d'être problématisée. Le public ne désigne pas un collectif déjà là, disponible pour l'enquête, auquel les chercheurs n'auraient qu'à tendre le micro pour recueillir son avis. Partant au contraire de l'idée que cette entité est le produit d'un travail de performance, c'est-à-dire d'un processus

conjoint de production et de description [Callon, 1999], on peut même faire l'hypothèse d'une pluralité des figures du public. Au travers des études qu'ils réalisent, les spécialistes des sciences sociales privilégient des formes de public particulières, qui ne sont ni plus ni moins neutres que celles que proposent d'autres acteurs agissant dans l'espace public. Au sein même des sciences sociales, des divergences importantes peuvent exister en fonction des traditions d'analyse précises dans lesquelles les travaux s'inscrivent. L'objectif de cet article est d'analyser quelques implications importantes de cette pluralité de formes du public, à partir d'une comparaison entre deux approches différentes qui marquent aujourd'hui le paysage des études sur les situations à risques : d'une part les approches qui se réfèrent à la notion de perception ; d'autre part celles qui s'attachent à décrire les controverses. Il nous semble en effet que, par delà la multiplicité des recherches théoriques et empiriques qui peuvent emprunter à l'une et à l'autre (1), ces deux traditions d'analyse représentent des pôles contrastés dans le traitement du public. Notre démarche consistera à soumettre à l'examen les concepts, méthodes et outils que les chercheurs mobilisent pour « donner la parole » aux acteurs dans des situations décrites comme risquées ou dangereuses. La première partie de notre réflexion sera consacrée aux recherches sur la perception des risques. Il s'agira notamment de comprendre la place que joue la thématique de la perception dans le vaste ensemble de recherches que les sciences sociales ont consacrées aux risques. En second lieu, nous présenterons la démarche correspondant à une entrée par l'étude des controverses. Pour finir, nous tenterons de tirer de cette comparaison quelques enjeux cruciaux concernant l'apport des sciences sociales dans les débats publics sur les risques. Notre hypothèse est que la gestion des risques dépend de la figure du public que construisent les recherches en sciences sociales et, plus particulièrement, de la capacité critique que celles-ci lui attribuent face aux questions techniques liées aux risques.

(1) Pour une revue détaillée des études de sciences sociales consacrées au risque, on pourra se reporter à Gilbert [1999].

LA PERCEPTION DES RISQUES ET SON PUBLIC

Évaluer les risques et les percevoir

Si les sciences sociales ont acquis une compétence dans la compréhension des situations risquées, c'est largement au travers du concept de perception. Ce concept a joué un rôle central dans le processus de démarcation entre sciences de la nature et sciences sociales comme le rappelle l'opposition, toujours pertinente pour certains chercheurs, entre risque perçu (par le public) et risque réel (selon les experts). Le risque réel est celui que définissent les spécialistes techniques chargés d'évaluer les dangers, en s'appuyant sur diverses méthodes (« actuarielles », « probabilistes » ou « toxicologiques », pour suivre la nomenclature proposée par Renn, 1992]. Ces méthodes ne disent rien en elles-mêmes des comportements adoptés (ou qu'il faudrait adopter, si l'on se place sur le versant prescriptif) en situation de risque. L'étude de ces comportements s'est initialement adossée à une perspective inscrite dans le paradigme de l'action rationnelle : on admet dès lors que les comportements découlent d'un calcul sur les avantages et les coûts d'une exposition au risque. C'est précisément cette démarche, visant à analyser les « conduites rationnelles en fonction du niveau d'information disponible » qui a été critiquée par les travaux organisés autour de la thématique de la perception des risques. Le débat est apparu à la fin des années 1960, avec la montée de la contestation contre les risques industriels et le nucléaire si l'on suit l'analyse de M. Douglas [1985] : la perception de ces risques dans le grand public était sans commune mesure avec les évaluations rassurantes des experts. La question de la perception par le public, l'idée de différents degrés d'acceptabilité des risques, sont apparues progressivement comme des objets d'étude ayant une consistance et une autonomie propres. Selon cette perspective, la perception des risques par le public ne peut être réduite à un processus de transmission d'information qui rendrait ensuite possible une prise de décision ; elle renvoie à des mécanismes complexes dont l'étude relève des sciences sociales.

Les recherches en psychologie ou psychosociologie [Fischhoff *et al.* 1978 ; Slovic, 1996] insistent sur le caractère subjectif et différencié des processus de perception : tout le monde ne perçoit pas les risques de la

même façon et, inversement, des risques analogues peuvent être perçus différemment. Les recherches en sociologie et en anthropologie du risque interrogent les phénomènes de perception sous un angle plus collectif. La perception du risque ne s'y réduit jamais à un phénomène purement physiologique, psychologique, cognitif ni informationnel. Elle y est toujours institutionnalisée dans des dispositifs sociaux et culturels spécifiques [A. Wildavsky et K. Dake, 1990 (2)].

Le « grand public », cible des enquêtes quantitatives et qualitatives

Toutes ces approches circonscrivent des figures du public spécifiques. L'approche issue du paradigme de l'action rationnelle réactualise dans le domaine du risque une figure d'acteur qui est aussi ancienne que les disciplines économiques elles-mêmes, celle du « parieur » : prendre un risque, c'est faire un pari sur l'avenir. Pour agir en situation de risque, il faut évaluer les probabilités d'échec et de succès, peser les espérances de gain et de perte, un peu comme lorsqu'on investit sur un marché. Les recherches psychologiques, sociologiques et anthropologiques de la perception dessinent un tout autre public que ces analyses « risques/bénéfices ».

Du point de vue de la représentation qu'elles se donnent de l'acteur, elles apparaissent plus généreuses : les acteurs sont généralement dotés non seulement d'une capacité à faire des calculs, mais aussi d'affects, de sens moral, d'intérêts sociaux, de culture ou encore – fait original – d'une subjectivité. Les outils et méthodes correspondants opèrent bien souvent en saisissant le public sous l'angle de la multitude statistique.

Les études psychométriques sont ici extrêmement caractéristiques (même si elles ne représentent qu'un courant parmi d'autres dans les recherches sur la perception). Elles passent ainsi par la construction d'instruments de sondages et d'enquêtes permettant de quantifier les différents facteurs en jeu et les relations qu'ils entretiennent entre eux. L'instrumentaire usuel de ces recherches comporte le questionnaire, au travers duquel le sujet doit qualifier des risques selon une multitude d'aspects, et les outils de segmentation

statistique (par exemple, l'analyse par composantes principales) permettant d'ordonner les réponses selon des régularités. Pour ces enquêtes, la construction des échantillons se fait sur des critères de représentativité de ce public plus large que l'on cherche à qualifier : le « grand public ».

Des méthodes plus qualitatives viennent aujourd'hui compléter et nuancer les approches quantitatives. Le recours au *focus group*, une pratique déjà ancienne dans les analyses marketing mais dont l'utilisation est plus récente dans le domaine du risque, mérite quelques commentaires.

Cette méthode consiste à réunir un petit groupe de personnes que l'on fait réagir et converser sur un sujet donné. Les séances sont enregistrées et analysées. Contrairement aux grandes enquêtes par questionnaire, les *focus group* permettent une exploration qualitative des processus par lesquels se forme la perception des risques chez les personnes. Alors que les premières ne peuvent fournir des données statistiques d'ensemble qu'en rendant extrêmement abstraite la figure de l'acteur social « moyen » dont ces données sont issues, les secondes composent le spectacle rassurant de « vraies personnes » exprimant leurs sentiments face aux situations de risque, sous l'œil d'une caméra qui permettra ultérieurement de décortiquer les arcanes de la perception collective et individuelle. Le recours combiné à ces deux méthodes, et la focalisation alternative entre leurs résultats, constitue, bien entendu, une figure de rhétorique, une modalité de la construction du sens très classique dans l'univers des sciences sociales, que les études sur la perception des risques n'ont nullement inventées. Ici comme ailleurs, il pose la question des conditions de pertinence de la combinaison du « grand tableau » totalisant et de l'anecdote située mais chargée de sens. Un *focus group* est-il censé « représenter » le grand public et faut-il, dans cette perspective, utiliser les catégories socio-démographiques usuelles pour calibrer le recrutement ? Faut-il privilégier des personnes ayant a priori des expériences diversifiées du risque ou faut-il, au contraire, chercher à exclure les variations qui pourraient aboutir à une sur-représentation des comportements marginaux ?

Comme le montrent les discussions rapportées par C. Marris et P. Simmons [1995], il n'y a en fait pas de réponse univoque à ces questions : pour le *focus group* comme pour les enquêtes par questionnaires – ou pour leur combinaison – il existe une pluralité de pratiques au sein des recherches sur le risque.

(2) Notons également que ces auteurs ont développé la seule méthode quantitative s'inscrivant dans la théorie culturelle, le « *Cultural Biases Questionnaire* ».

L'ENTRÉE PAR LES CONTROVERSES

La controverse comme unité d'analyse

Voyons à présent comment se positionnent les études de controverses. La démarche de ces études consiste à suivre le déroulement d'une affaire ou d'une question particulière qui donne lieu à des discussions, des réactions et des débats, de la part d'acteurs multiples et variés. Il ne s'agit plus de chercher à comprendre comment différentes formes de risque sont perçues a priori par un public, mais comment un espace d'expression et de débats est structuré autour d'une affaire, en essayant de maintenir les différents acteurs concernés dans un même cadre d'analyse (3). On est alors conduit à appréhender de façon analogue des controverses répondant à des dynamiques d'évolution et à des espaces de déploiement variés. Bien que ces positions ne soient pas exclusives les unes des autres, on peut distinguer des controverses scientifiques ou technologiques [Collins, 1985 ; Callon, 1981], des controverses locales [Rémy 1995], ou encore des controverses publiques [Roqueplo, 1993 ; Mallard et Rémy, 1999].

Ainsi, l'entrée par les controverses rompt avec l'idée que les acteurs agiraient dans des mondes différents. L'attention sérieuse accordée aux compétences de tous les protagonistes permet de réintroduire dans le raisonnement les savoirs et savoir-faire des acteurs qui étaient de facto exclus du pôle de l'analyse scientifique des risques [Wynne, 1999]. Une telle démarche doit donc permettre de confronter les débats, les faits et les incertitudes qui se manifestent sur la scène scientifique (dans le laboratoire, dans les controverses de spécialistes) et ceux qui s'expriment dans des arènes non spécialisées afin de comprendre les différentes définitions des situations risquées qui sont en jeu.

Rendre compte de la diversité
des inscriptions publiques du risque

Qu'advient-il de la figure du public dans cette démarche ? La réponse à cette question n'est pas

(3) Cette exigence méthodologique relevant du « principe de symétrie » n'implique pas que les acteurs sont exposés de manière semblable aux risques, mais elle vise à préserver une continuité entre les différents discours face aux risques, de façon à pouvoir en suivre les manifestations dans différents contextes.

simple et elle oblige à faire un petit détour par l'analyse du travail qu'effectue le sociologue des controverses au cours de son enquête. Le sociologue s'intéresse ici, en première instance, aux acteurs qui sont « attachés » à une controverse particulière. En conséquence, les personnes rencontrées ont la plupart du temps un lien avec l'affaire choisie – la définition précise des conditions dans lesquelles on peut considérer qu'un acteur a un lien avec une affaire faisant l'objet d'une réflexion spécifique qui doit être relancée dans chaque étude (4). Les analyses de controverses marquent donc une rupture avec l'ancienne ambition de mettre en scène le point de vue du public en général, du « grand public », considéré sans aucun lien *a priori* avec une affaire particulière.

En second lieu, puisque l'entrée par les controverses ne suppose pas l'appui sur un public défini comme entité globale de référence, préexistante, et dans laquelle l'affaire serait pour ainsi dire plongée, on peut se demander comment le sociologue sélectionne-t-il les acteurs auprès desquels il enquête. Les référentiels sociologiques classiques (CSP, variables socio-démographiques...), centraux dans l'étalonnage des enquêtes quantitatives sur la perception, ne jouent aucun rôle en tant que tels dans ce processus. La reconstitution du réseau des acteurs pertinents pour une affaire est donc l'objet d'un travail qui n'a rien de transparent. Il est souvent possible de dresser a priori une liste partielle des acteurs qu'il faut rencontrer pour comprendre une controverse.

Mais d'autres acteurs ne peuvent être repérés que « de l'intérieur » de l'affaire : ils deviennent visibles au fur et à mesure de l'avancée des entretiens avec les acteurs déjà identifiés, ou de la consultation des documents circulant publiquement – ou non – autour de l'affaire. Le réseau des acteurs pris en compte est donc tissé au fur et à mesure que le sociologue se déplace sur son terrain, des arbitrages pragmatiques réguliers permettant d'éviter que ce terrain ne « déborde » (5). Il y a là des modalités de cadrage qui n'ont rien de la neutralité méthodologique requise dans la construction d'une enquête, pas plus que les CSP ne sont neutres dans la construction d'échantillons représentatifs du « grand public ».

(4) Une telle condition n'est a priori pas nécessaire pour les études centrées sur les mécanismes de perception, qui visent à recueillir des réactions « moyennes » par rapport à des risques potentiels et qui peuvent toucher tout un chacun.

(5) Ce type de démarche se retrouve aussi, plus généralement, dans les études de sociologie de l'innovation [A. Mallard et V. Rabeharisoa, 1997].

Le caractère prédictif des recherches est bien l'une des ambitions affichées par les enquêtes quantitatives sur la perception du risque, ambition inscrite à la fois dans l'usage même de la notion de risque et dans la conception retenue du public.

Enfin, les études de controverses s'intéressent à l'émergence des espaces de mobilisation autour des risques, espaces qui sont à la fois politiques et cognitifs. Ces espaces sont politiques parce qu'ils engagent la constitution de porte-parole : certains acteurs se rendent visibles au nom des autres, tandis que d'autres acteurs restent ou deviennent, conjointement, invisibles. Mais ces espaces sont aussi cognitifs au sens où ils intègrent une visée d'évaluation des risques, en utilisant des équipements dont la nature et l'extension sont variables. L'entrée par les controverses conduit ainsi à aborder, dans une perspective commune, toute la gamme des discussions, épreuves et expériences relatives à l'identification et à l'appréciation d'un risque donné, depuis des impressions marquées du sceau de la subjectivité jusqu'aux expérimentations scientifiques, en passant par les disputes qui se déploient dans des espaces publics. On intègre ici l'idée que les acteurs ont une certaine prise (6) sur les risques auxquels ils sont soumis et qu'ils font preuve d'une capacité critique que l'on sous-estime ordi-

nairement. Et on intègre également l'idée que la controverse se déploie dans une pluralité d'espaces (laboratoires, tribunes dans des journaux, associations locales, comités dans des organismes publics), dont l'articulation est problématique et doit précisément faire l'objet de l'investigation sociologique. Si elle est profondément nourrie par une parole locale à laquelle il n'accède qu'en effectuant le détour par l'enquête de terrain, l'analyse du sociologue ne la répète pas : c'est bien la confrontation entre les différents éléments dans l'espace plus vaste qui les rassemble tous qui permet de produire des formes d'intelligibilité de la controverse (7). Au total, cette démarche rend visible le travail des acteurs, qui se constituent

(6) Dans cette perspective, on voit tout l'intérêt des recherches qui visent à rendre compte des conditions de félicité de mises en alerte, et qui redonnent toute leur importance à l'activité perceptuelle des personnes confrontées à des sources de danger [F. Chateauraynaud et D. Torny 1999].

(7) De ce point de vue, on peut dire qu'il s'agit d'une posture méthodologique et d'un processus analogue à ceux, très bien décrits par L. Boltanski [1990], qui sont mis en oeuvre par le « sociologue de la société critique » dans son analyse des « affaires ».

comme porte-parole et qui, en occupant activement des espaces publics - voire médiatiques - et en s'appuyant sur un arsenal probatoire spécifique, contribuent à structurer les catégories au travers desquelles d'autres acteurs pourront vivre et exprimer leur propre perception du risque.

On comprend que cette approche soit assez incompatible avec l'idée de produire une représentation univoque et légitime du public : le public est bien souvent une variable sur laquelle jouent les acteurs, et non pas une entité stable que le sociologue pourrait facilement saisir. Partant, un des enseignements classiques des études de controverse est de constater que le public est souvent le résultat de la controverse, et non pas une entité préexistante prête à recevoir des informations et à émettre des réactions. Il faut parfois déployer une énergie considérable pour attirer l'attention des gens sur l'importance de certains risques et ainsi constituer autour d'un ou des publics, au travers de médiations qui peuvent être spécifiques. Les enquêtes que nous avons menées sur le débat sur la qualité de l'eau, suggèrent ainsi que le public apparaît tour à tour sous la forme d'un lectorat d'un périodique consumériste ou de membres de l'association de consommateurs qui l'édite [Mallard, 2001], sous la forme de sympathisants et de militants écologistes, dans le cas d'une association comme Greenpeace, ou encore sous la forme de riverains organisés dans un collectif de défense. Ce sont précisément ces différentes façons d'inscrire le risque dans des espaces publics spécifiques, que le sociologue des controverses entend mettre en évidence.

DES ENJEUX POUR LA GESTION DES RISQUES

D'un public muet à un public bavard ?

Comme les chercheurs le savent bien, l'intérêt des décideurs qui les commandent pour les enquêtes de sciences sociales, réside dans leur capacité à « faire parler » les acteurs sur des sujets sur lesquels l'information est rare. Le recueil d'une parole auprès des minorités ou des majorités silencieuses revêt un caractère particulièrement stratégique dans les situations de risque : c'est l'écart entre l'apparent silence de certaines franges de la population et leurs réactions dans des situations de crise que les enquêtes cherchent à

combler, car cet écart situe précisément la façon dont un risque est vécu et structure des comportements. Par rapport à cette exigence, les écueils que chacune des deux approches présentées peut rencontrer dans la « mise en parole » du public silencieux sont relativement différents.

Un premier écueil consiste à surestimer la pertinence des réactions des répondants par rapport à un questionnement qui peut être exclusivement celui du sociologue (8). On sait depuis longtemps qu'« un des effets les plus pernicieux de l'enquête d'opinion consiste précisément à mettre les gens en demeure de répondre à des questions qu'ils ne se sont pas posées » [Bourdieu, 1973].

Cet écueil est plus prégnant dans le cas des enquêtes quantitatives sur la perception des risques, dans la mesure où elles déploient un arsenal d'enquête analogue à celui des enquêtes d'opinion – ce dont, en toute rigueur, elles diffèrent assez fondamentalement en ce sens que l'idée même de perception des risques engage une problématique de la sensibilité à l'environnement ou aux situations qui est assez étrangère à la problématique de l'opinion publique. En produisant systématiquement de l'information dans une optique comparative, ce type d'enquête court le danger de réifier les catégories d'analyse, ou de multiplier les taux de « sans réponses » sans se donner les moyens d'élucider véritablement leurs significations. Du côté des études de controverse, la question des minorités silencieuses renvoie aux situations dans lesquelles l'expérience du risque est inscrite dans des espaces faisant l'objet d'une très faible « publicité ». Le passage du sociologue sur le terrain contribuera bien souvent à redonner de la visibilité à ces espaces, ou à leur procurer une forme qui les rendra en quelque sorte opposables à d'autres débats qui se déroulent sur des scènes plus fortement constituées. Du point de vue du traitement des minorités silencieuses, le danger est donc ici de ne pas parvenir à repérer ces acteurs et ces espaces. Il s'exprime moins dans la difficulté à saisir finement les raisonnements et les réactions des personnes (9) que dans la nécessi-

(8) Il arrive par exemple que la notion de risque soit très peu pertinente pour décrire les réactions de tous les acteurs. Ainsi, l'enquête sur les controverses sur les lignes haute tension a montré que pour un certain nombre d'acteurs, la question du risque sur la santé n'avait aucune pertinence, et qu'une partie des récriminations venait du préjudice esthétique. L'application de méthodes globales d'évaluation des risques est ici hasardeuse.

(9) Selon une pratique de l'entretien qui est finalement assez « standard » dans les enquêtes qualitatives en sociologie, l'attention aux catégories des acteurs doit permettre ici de neutraliser ce risque.

té d'inclure dans le réseau de l'enquête les acteurs qui sont les moins visibles, soit parce qu'ils sont réduits au silence par les porte-parole les plus « bruyants », soit parce qu'ils n'occupent tout simplement pas une place centrale dans la controverse. Le détour par le terrain permet dès lors d'atteindre des acteurs qui resteraient inaudibles si l'on se contentait de consulter uniquement les informations publiquement accessibles.

Le caractère prédictif des approches

Dans quelle mesure les études réalisées peuvent-elles être utilisées pour anticiper les problèmes et les conflits futurs ? Le caractère prédictif des recherches est bien l'une des ambitions affichées par les enquêtes quantitatives sur la perception du risque, ambition inscrite à la fois dans l'usage même de la notion de risque et dans la conception retenue du public. On peut en effet rappeler que c'est précisément le fait de rassembler sous une même thématique des objets, par nature très différents, qui fonde l'unité et la cohérence des analyses en terme de perception, et donc la capacité à transposer le questionnement sur un risque à un autre. Le langage de la perception conduit à considérer sur un plan similaire des phénomènes aussi différents que les catastrophes naturelles, les accidents technologiques, les problèmes de santé publique, les accidents de la route, etc. La possibilité de disposer de « modèles du public » déplaçables d'une situation à une autre va dans le même sens : c'est ce qui justifie qu'on puisse se servir de catégories et de variables fixées au préalable pour appréhender un public dont les réactions face au risque sont supposées quantifiables et, dans une certaine mesure, prévisibles.

Au contraire, les études de controverses se placent rarement sur le versant de la prédiction. Les « transports de savoir » d'un contexte à un autre, qui spécifient la posture du sociologue dans l'analyse [M. Callon, 1999], sont envisagés de façon beaucoup plus problématique ici car ils supposent, comme nous l'avons plusieurs fois souligné, un détour par le terrain qui est structurant dans l'analyse, et une remise en chantier des catégories grâce auxquelles on peut décrire chaque situation de risque particulière. On peut dire que le sociologue des controverses entretient une certaine méfiance face à la capacité à prédire des comportements face à de nouveaux risques.

L'idée n'est pas ici (ou pas seulement) de dire que le public serait versatile, mais qu'il existe une grande diversité dans la façon de le configurer dans des opérations de mobilisation particulières. On voit donc que l'entrée par le risque et l'entrée par les controverses correspondent à des façons extrêmement différentes d'envisager la continuité problématique que les sciences sociales peuvent tracer entre ces diverses situations.

L'information et les savoirs en question

Désignant implicitement l'information comme un élément indispensable à la gestion des risques, les politiques publiques recourent abondamment à des campagnes de prévention et de sensibilisation et valorisent les pratiques de transparence dans les situations de crise afin de désamorcer les phénomènes de panique ou de méfiance collective. Notons que cette posture n'est pas arbitraire et dispose d'un fondement théorique certain : du point de vue d'une conception du comportement face au risque, conçu comme une action rationnelle, il faut fournir au public des renseignements sur les conséquences possibles de ses actes pour lui permettre d'agir correctement, même si cet objectif se heurte, classiquement, à la difficulté de transmettre des informations ayant un fort contenu technique.

Les analystes des controverses ont remis en cause l'importance accordée à l'information en soulignant le caractère polycentré des controverses : celles-ci, bien souvent, n'opposent pas le public aux experts mais font intervenir des acteurs nombreux et divers (scientifiques, comités de défense, représentants politiques...). On est donc conduit à prendre acte de la complexité des relais qui, sur le plan local, régissent la circulation et la légitimation de l'information. Compte tenu de la dynamique des controverses et du jeu compliqué des actions collectives au niveau local, une campagne d'information n'est pas toujours à même de produire les effets attendus.

On peut même raisonnablement penser que « cette information pourrait au moins aussi souvent nourrir les inquiétudes, enrichir et multiplier les argumentaires qu'apaiser les controverses » [Limoges et Cambrosio, 1991]. L'analyse des controverses rejoint ici en partie certaines conclusions proposées depuis longtemps en sociologie de la communication sur le rôle des leaders dans la formation de l'opinion

publique (10). Avec le développement des recherches sur le risque sont apparues toute une série de critiques face à cette conception qui, si elles ne rendent pas les campagnes d'information inutiles pour autant, en soulignent encore les limites. L'apport très net des travaux centrés sur la perception est de montrer qu'une telle conception de la prévention suppose une causalité trop directe entre l'information fournie par l'évaluation experte et les agissements des personnes en situation. C'est précisément parce que les phénomènes de perception ne sont pas transparents que le lien entre information et réaction du public est complexe. D'autres études témoignent d'une attitude critique encore plus radicale de la part de celui-ci.

L'une des approches défendue consiste par exemple à remettre en cause la conception actuelle du système d'évaluation et de gestion des risques, d'une part en montrant les limites de l'évaluation des experts et d'autre part en explicitant – notamment à l'aide des *focus group* – la capacité du public à estimer les risques. Dans cette perspective, qui prend l'exact contre-pied des conceptions technicistes de la gestion des risques, il ne s'agit plus dès lors d'informer le public mais de sensibiliser les décideurs aux limites de l'expertise scientifique et à la complexité des approches profanes du risque. Le premier travail du sociologue est ici de montrer que les scientifiques peuvent avoir une vue étroite des risques et qu'ils ont quelque difficulté, de par leur formation, à passer de la recherche à l'expertise [Stirling 1999] ; le second est de collecter la parole du « public » pour montrer que celui-ci n'est ni irrationnel, ni ignorant, mais qu'il est au contraire porteur d'une vision élaborée des risques. Il y a là un retournement de perspective très remarquable – puisque c'est au sein du public lui-même que l'on va chercher les savoirs qui seront utiles aux décideurs – mais qui pose une série de questions sur la dimension politique des controverses et sur la difficulté d'articuler connaissance et décision en situation de risque. Revenons donc pour finir au rôle qui peut être

(10) Dans le modèle du *two step flow* [Katé et Lazarsfeld 1955], les médias n'influencent pas directement la formation de l'opinion publique : celle-ci se fait dans des groupes de sociabilité primaires (familles, groupes d'amis, collectifs de travail), au sein desquels certains leaders exercent leur influence, et peuvent ainsi se faire le relais efficace de certains messages issus des organes de communication de masse. Malgré certains points communs, il nous semble néanmoins que les notions de leader et de porte-parole, tels que nous les avons utilisées ici, ne sont pas substituables. Bien que ce point mériterait d'autres développements, on peut dire en effet que l'activité du porte-parole ne relève pas véritablement de l'influence (ce qui est le propre du leader) mais de la performance, ce qui est très différent. En outre, comme nous l'avons souligné, la thématique de la perception ne se laisse pas complètement substituer, elle non plus, par celle de l'opinion publique.

celui du sociologue dans ce contexte (11).

Quelle place pour le sociologue ?

Dans la logique issue de l'étude de la perception du risque, le sociologue se positionne prioritairement du côté du public, à partir des dispositifs de captage et de construction de l'opinion qu'il aura mis en œuvre. Son travail principal consiste à recruter des acteurs et à les intégrer à des dispositifs de prise de parole qui puissent les transformer en représentants d'un public plus large. Une telle mise en scène reconnaît au public une capacité à discuter des situations à risque. Cette démarche s'ouvre sur la constitution d'une sorte d'observatoire des questions que les acteurs se posent, permettant d'enregistrer les connexions qu'ils établissent lorsqu'ils sont amenés à s'exprimer sur ce type de problèmes. Elle conduit à enrichir le savoir des experts et, dans certains cas, à le contester, lorsque les spécialistes de la perception adoptent une vision plus normative de ce que devrait être une bonne évaluation des risques.

Pourtant, cette démarche apparaît quelque peu para-

(11) Nous nous limitons ici à quelques remarques, en amont d'une analyse approfondie des apports des différentes procédures de démocratie participative. Sur ce point, voir Padioleau [2000].

doxale, car elle constitue une sorte d'opération de rachat du public, qui se voit doté de compétences expertes mais pas véritablement d'une légitimité à intervenir dans le débat sur le risque en tant qu'acteur politique. Cette tendance est prégnante dans un domaine comme le nucléaire, notamment à cause des enjeux particuliers qu'il pose. Dans ce domaine, comme le montre Barthe [2000], les analyses psychologiques et sociologiques de la perception « ont en commun de contribuer à isoler les problèmes 'd'acceptabilité sociale' du nucléaire des enjeux techniques de ce secteur. C'est pourquoi elles se situent 'à l'ombre des techniques' » (12) et contribuent à « dépolitiser les controverses ». Même lorsque le sociologue est animé d'un projet de démocratisation des techniques, il risque de ne pas être véritablement en mesure de rendre compte des enjeux proprement politiques qui sont en cause : dans bien des situations, le problème n'est pas tant (ou du moins pas uniquement) de savoir qui possède la connaissance concernant les risques, que de pouvoir attribuer la compétence à parcourir le chemin qui va des connaissances et des incertitudes aux décisions politiques qu'il faut en déduire [Latour,1999].

Pour sa part, le sociologue des controverses ne se donne pas un mode d'action qui soit dans son principe bipolaire (« les experts contre le public »). Il ne se fait pas le porte-parole d'un groupe particulier, ni le critique d'un autre groupe. Il procède en cela à deux renoncements. Il renonce d'une part, à « critiquer la science », en se donnant d'emblée une définition ouverte de ce qui circonscrit l'expertise engagée dans l'analyse des risques. Il renonce d'autre part à représenter un « grand public » qui serait l'incarnation de la société prise dans son ensemble pour se rendre attentif à la constitution des groupes émergents (riverains de ligne Haute Tension, militants mobilisés par le souci des générations futures). Ce faisant, c'est précisément l'interface entre science et société qui est rendue problématique. Le sociologue s'efforce ici de comprendre, au cas par cas, par des études empiriques, la nature de la relation qui lie les experts aux critiques et aux profanes afin de voir comment, selon les circonstances, d'autres formes de savoirs peuvent se révéler plus ou moins pertinentes. Dans sa démarche, il tente de ne pas séparer les dispositifs de prise de parole de la chaîne d'arguments

Le travail principal du sociologue consiste à recruter des acteurs et à les intégrer à des dispositifs de prise de parole qui puissent les transformer en représentants d'un public plus large.

(12) Y. Barthe [2000].

qui y sont échangés, afin de tenter de rendre intelligible l'articulation entre différents espaces d'inscription publique des risques. Sans tomber dans l'illusion

de la transparence démocratique, reconnaissons qu'il y a là, sans doute, des voies intéressantes à explorer pour la gestion des risques. ■

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHE Y. [2000], « La mise en politique des déchets nucléaires. L'action publique aux prises avec les irréversibilités techniques ». Thèse ENSMP-CSI, décembre 2000.
- BOURDIEU P. [1973], « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 318, pp. 1292-1309.
- BOLTANSKI L. [1990], *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Eds Métailié.
- CALLON M. [1981] « Pour une sociologie des controverses technologiques », *Fundamenta Scientiae*, Vol 2, n°3/4, pp. 381-399.
- CALLON M. [1999] « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail* [1999], n°41, pp. 65-78.
- CHATEAURAYNAUD E., TORNAY, D. [1999] *Les Sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique*, Paris, Eds École des Hautes Études en Sciences Sociales, 476 p
- COLLINS H.M., 1985, *Changing order. Replication and induction in scientific practice*, London, Sage.
- DOUGLAS M. [1985] *Risk Acceptability According to the Social Sciences*, London, Routledge & Kegan Paul; 115 p.
- FISCHHOFF B., SLOVIC P., LICHTENSTEIN S., READ S. and COMBS B. [1978] « How safe is safe enough ? A psychometric study of attitudes towards technological risks and benefits ». *Policy Studies*, n°9, pp. 127-152.
- GILBERT C., « Risques perçus et risques construits : une contradiction dépassable dans l'analyse de l'action publique ? » *Association Française de Science Politique*, VI congrès - Rennes, 28 septembre - 1^{er} octobre 1999.
- KATÉ E. et LAZARFELD P.-F. [1955] *Personal Influence*, The Free Press, Glencoe.
- LATOUR B. [1999]. *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Eds La Découverte, 382 p.
- LIMOGES C., CAMBROSIO A. « Controverses publiques : les limites de l'information » *Biofutur*, avril 1991, pp. 87-90.
- MALLARD A. [2001], « L'action des consommateurs dans les controverses sur la qualité de l'eau », *Environnement et Société* n°25, pp. 7-21.
- MALLARD A., RÉMY E. [1999], « Comment les associations renouvellent le débat sur la qualité de l'eau », *Environnement et Société*, 1999, n° 22, vol. 2, pp. 69-85.
- MALLARD A., RABEHARISOA V. [1997] « Faire du terrain. Notes sur quelques injonctions de méthode habituellement adressées aux sociologues de l'acteur-réseau », *Communication au colloque "Actor-network and after ?"*, Keele University, UK.
- MARRIS C. et SIMMONS P., [1995] *Current methodological issues in the study of public risk perceptions, Summary report*, Lancaster University.
- PADIOLEAU J.-G., « La société du risque, une chance pour la démocratie », *Le Débat*, n° 109, 2000, pp. 39-54.
- RÉMY E., 1995, « Apprivoiser la technique. Débat public autour d'une ligne à haute tension », *Politix*, n° 31, pp. 136-144.
- RÉMY E., « Comment dépasser l'alternative risque réel, risque perçu ? », *Annales des Mines, série Responsabilité & Environnement*, 01/1997, p. 27-34.
- RENN O. 1992, "Concepts of Risk: A Classification", in *Social Theories of Risk*, KRIMSKY S. et GOLDING D. (dir.), London, Praeger, p. 23-52.
- ROQUEPLO Ph., 1993, *Climats sous surveillance. Limites et conditions de l'expertise scientifique*, Paris, Economica
- SLOVIC P. [1996] « Trust, emotion, sex, politics and science : surveying the risk-assessment battlefield » in M. BAZERMAN, D. MESSICK, A. TENBRUNSEL and K. WADE-BENZONI (eds). STIRLING A. [1999], « On science and precaution in the management of technological risk », *Report for the EC Forward Studies Unit*, SPRU, University of Sussex.
- VILLETTE M. [1992], « L'ingénierie sociale : une forme de la sociabilité d'entreprise », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°91/92, mars 92, pp. 49-60.
- WILDAVSKY A. and DAKE K. [1990] , « Theories of risk perception : who fears what and why ? », *Dædalus*, vol 119, n°4, pp.41-60.
- WYNNE B. [1999]. « Les moutons peuvent-ils paître en toute sécurité ? Une approche réflexive du partage entre savoir expert et savoir profane », *Les cahiers de la sécurité intérieure, Risque et démocratie*, pp. 221-236.